



- Annonce du concessionnaire de l'autoroute Castres-Toulouse -

Carole Delga : « Une étape de plus vers l'aboutissement de ce projet indispensable au désenclavement du sud du Tarn »

Ce samedi 25 septembre, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, accompagnait le premier ministre Jean Castex à Lagarrigue dans le Tarn lors de l'annonce du concessionnaire retenu pour la réalisation et l'exploitation de l'autoroute Castres-Toulouse, le groupement NGE. Aux côtés des élus et acteurs locaux, la présidente de Région a notamment salué la concrétisation d'une étape de plus vers l'aboutissement de ce projet indispensable au désenclavement du sud du Tarn.

« En 2013 déjà, la Commission Mobilité 21 confirmait le caractère prioritaire de ce projet d'infrastructure porté par l'Etat. Depuis, la Région et les Collectivités locales impliquées n'ont eu de cesse de faire avancer le dossier, de convaincre de son utilité et de sa pertinence pour le sud du Tarn. En matière de désenclavement, d'attractivité et de déplacements, la nécessité de cette liaison autoroutière n'est plus à prouver. Les habitants et acteurs économiques ont clairement exprimé leur attente et leur besoin d'une infrastructure adaptée aux enjeux du territoire. Cette mobilisation collective a notamment permis de faire aboutir la déclaration d'utilité publique et l'inscription du projet dans la loi d'orientation des mobilités. Elle s'est également traduite par des engagements fermes de la part des Collectivités locales qui participeront à son financement. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape dans la perspective d'une mise en service à l'horizon 2025 » a notamment souligné la présidente de Région, Carole Delga.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée accompagne le projet de création d'une liaison autoroutière entre Castres et Toulouse en raison notamment de son intérêt pour le désenclavement du sud du Tarn, son attractivité et son développement. Elle restera particulièrement attentive à la mise en œuvre de mesures environnementales et aux réponses apportées aux réserves soulevées lors de l'enquête publique (bruit, activités agricoles, hydraulique et mesures de compensations environnementales).

Comme elle s'y était engagée, la Région participera financièrement au projet, aux côtés de l'Etat des Collectivités locales partenaires.

Veillez trouver ci-joint une photo de la séquence
Crédit photo : Sofiane Bensizerara

■ **Contact presse :**

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)